



CONTACTS PRESSE

Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr

@presse_andra
@andra_france

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

À propos de la RATP

Expert de la mobilité durable, la RATP compte parmi les 5 plus grands opérateurs de transport urbain au monde. Avec ses 14 lignes de métro, 2 lignes de RER, 7 lignes de tramway et 350 lignes de bus, le réseau multimodal exploité par la RATP en région parisienne est le plus important réseau multimodal au monde à être géré par une seule entreprise. Un réseau sur lequel transitent plus de 12 millions de voyageurs chaque jour. Le groupe RATP est capable d'imaginer, de concevoir et de mener à bien des projets de développement d'infrastructures, d'exploiter et de maintenir des réseaux, quel que soit le mode de transport (métro, train régional, tramway, bus), ou encore de développer des services innovants d'aide à la mobilité (information voyageurs, télé-billettique, tarification, marketing client).

L'Andra et la RATP partagent leurs connaissances sur la fibre optique

Le 30 mars 2017, l'Andra et la RATP ont signé une convention de partage de données et de connaissances dans le domaine de la surveillance d'ouvrages souterrains par fibre optique.

L'Andra et la RATP, tous deux maîtres d'ouvrage de grands projets souterrains, ont décidé de partager leurs connaissances et retours d'expérience sur la mise en œuvre des fibres optiques pour la surveillance d'ouvrages.

Dans le cadre de cette convention, l'Andra mettra à la disposition de la RATP la base de connaissances issue de ses recherches sur les capteurs à fibre optique pour la surveillance et l'observation des ouvrages de Cigéo, le futur centre de stockage géologique pour les déchets français les plus radioactifs.

En contrepartie, la RATP partagera avec l'Andra son retour d'expérience, et en particulier les connaissances acquises grâce à la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositifs dans le cadre du prolongement des lignes 12 et 14 sud.